

FFEC



Grande Enquête Fédérale

2015 - 2016

Observatoire des écoles de cirque adhérentes à la FFEC



Sommaire

Préambule	P4
Introduction	P4
Les licenciés	P5
Les écoles de cirque	P7
<ul style="list-style-type: none"> • Situation financière • Subventions • Tarifs 	
L'activité	P14
<ul style="list-style-type: none"> • Les disciplines • Les actions vers des publics spécifiques • L'activité scolaire 	
L'artistique	P17
<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des arts frères • Sorties culturelles • Activités organisées par l'école • Relations avec un lieu de diffusion ou de création • Intervention des artistes • Accueil pour l'entraînement des artistes 	
L'international	P20
Les ressources humaines	P21
<ul style="list-style-type: none"> • Ressources administratives et techniques • Ressources pédagogiques • Formations suivies par des membres de l'équipe administrative • Formations suivies par des membres de l'équipe pédagogique • Recrutement 	
Actions à développer	P25
Freins au développement	P25
Conclusion	P25

Préambule

→ La FFEC a lancé en mai 2015 le chantier de la Grande Enquête Fédérale (GEF), afin de produire les données indispensables à une analyse quantitative pertinente de la situation des écoles, lui permettant :

- d'affiner son expertise et d'adapter son action aux besoins et à la situation de ses membres
- de contribuer à une meilleure prise en compte par les politiques publiques des besoins des acteurs de l'enseignement du cirque en France.

Ce document présente les résultats de cette enquête réalisée en deux phases :

- une phase de collecte des données issues des formulaires d'adhésion à la FFEC
- une phase d'enquête en ligne réalisée en septembre 2015.

La première phase a permis de réaliser une photographie des écoles sur certains axes (financiers, ressources humaines, activités à partir des données de l'année 2014 ou 2013) et la seconde a permis d'obtenir une vision plus fine du champ d'action des écoles, de leurs enjeux et de leurs problématiques.

Le taux de participation à l'enquête en ligne a été de 60 % ce qui permet de donner une image intéressante mais introduit un biais à l'analyse des résultats notamment en raison de la nature des non répondants (certaines écoles majeures par le grand nombre de licenciés et/ou leur poids budgétaire).

Pour chaque point abordé ci-dessous, les éventuelles distorsions de lecture liées au biais évoqué ci-dessus seront si nécessaire précisées.

Introduction

→ En 2015, la FFEC regroupait 146 écoles dont 111 agréées. Les adhérents ont été ventilés en 4 catégories en fonction de leur activité principale :

- Pratique amateur
- Formation professionnelle
- Activité artistique
- Pratique amateur intégrée dans une entité plus large

Pour l'analyse des données financières, seules les écoles dont l'activité de pratique amateur est principale et celles dont la formation professionnelle est l'activité principale ont été retenues. Les écoles pour lesquelles des informations financières complètes n'étaient pas disponibles ont également été écartées.



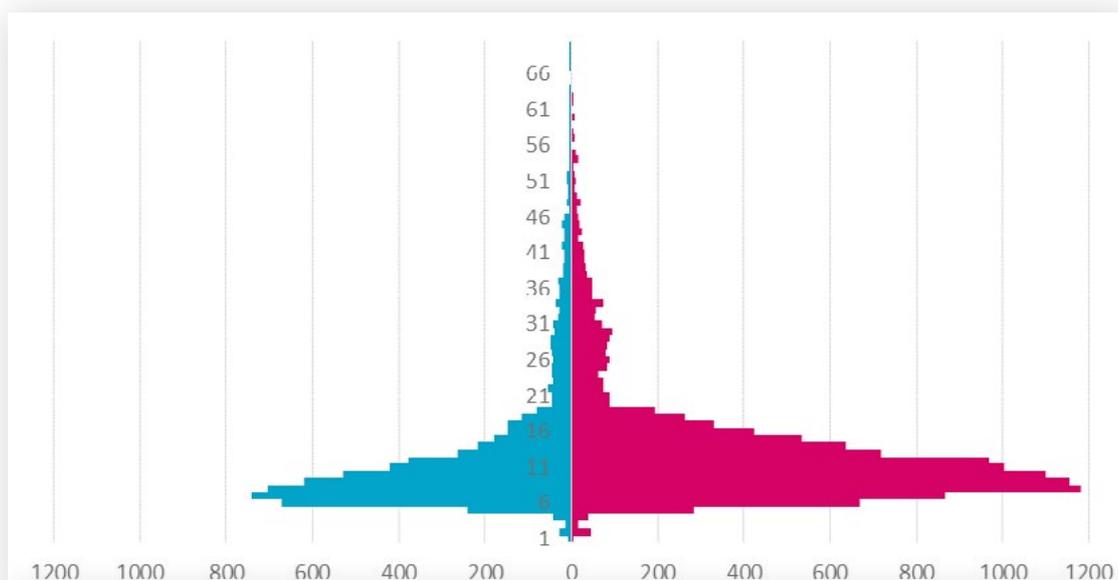
Les licenciés

→ En 2014, la FFEC comptait plus de 27 000 licenciés, incluant les élèves réguliers, les pratiquants occasionnels, les encadrants, les personnels administratifs et l'ensemble des bénévoles impliqués dans la gestion ou l'animation des écoles de cirque.

Les données brutes sont les suivantes :

- 27 381 licences délivrées
- 25 760 élèves (dont 20 269 à taux annuel et 5 491 à taux temporaire)
- 18 616 élèves inscrits à des cours réguliers (taux annuel et information sexe et date de naissance exploitables)

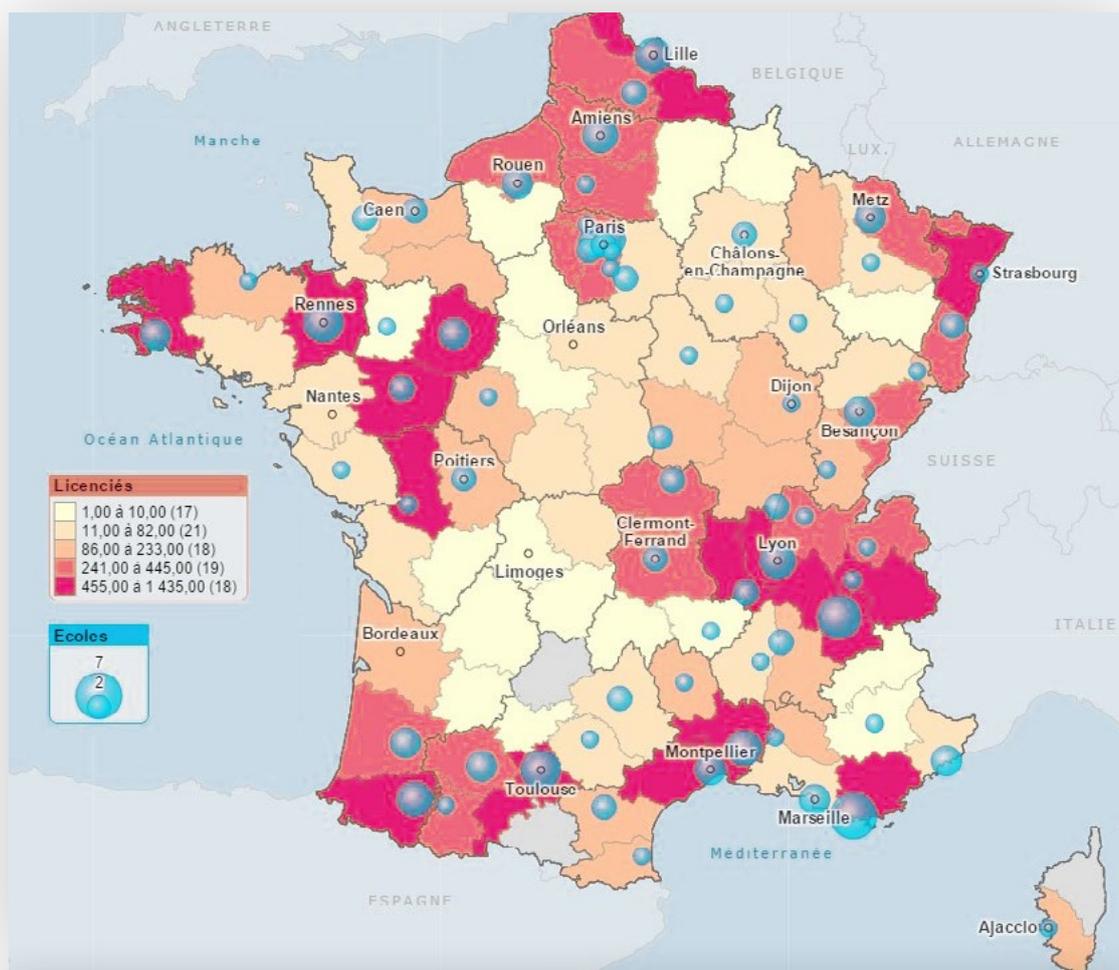
Pyramide des âges des élèves



Cette pratique concerne un public varié, âgé de 1 à 84 ans, très majoritairement féminin avec une très forte représentation de la tranche des 6/12 ans qui constitue environ 60% de l'ensemble. La médiane se situe à 11 ans. On notera également que le déséquilibre fille/garçon est encore plus accentué sur la tranche des 12/18 ans.

→ La pratique se répartit sur la quasi-totalité du territoire avec une présence très forte sur les départements du Nord, de Paris, de l'Hérault, du Var et du Bas-Rhin.

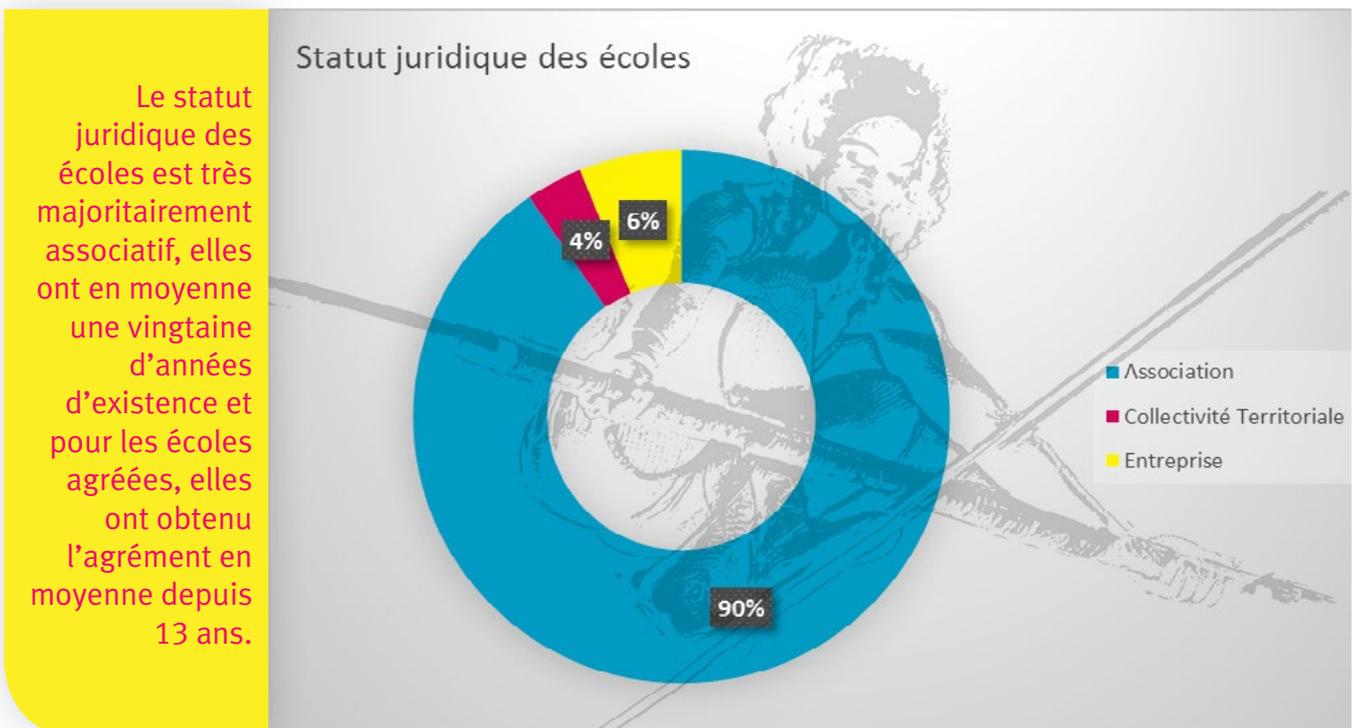
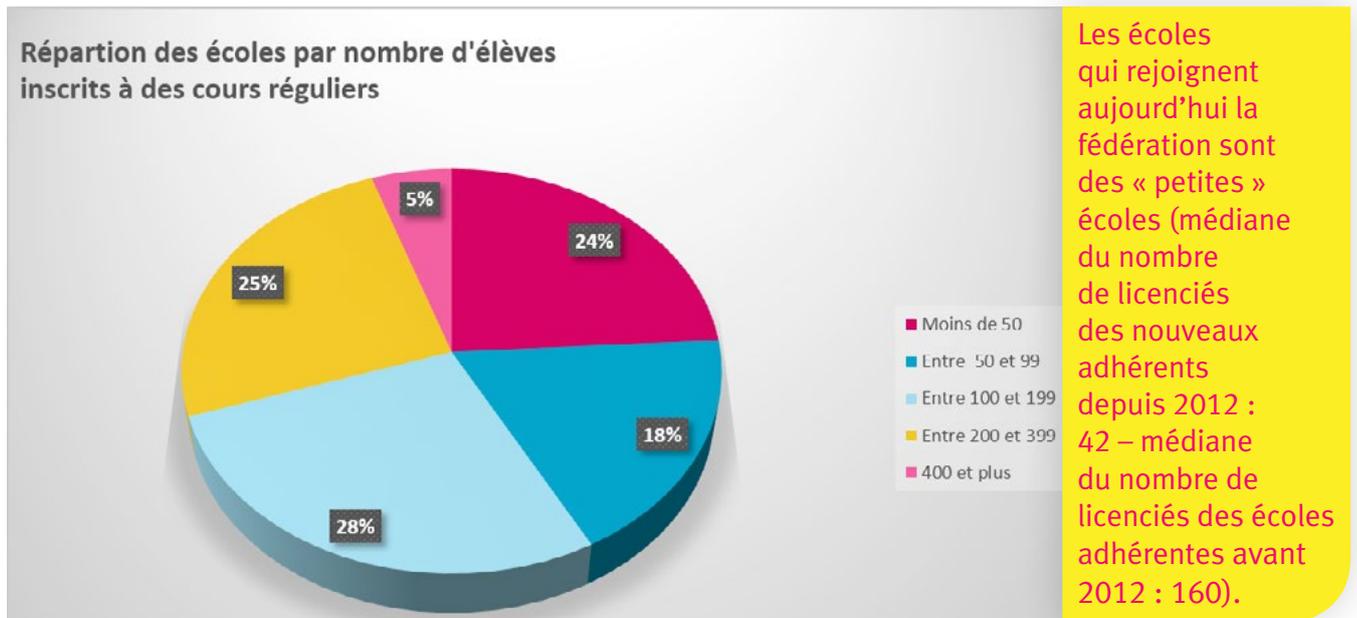
Les écoles qui rejoignent aujourd'hui la fédération sont des écoles implantées dans des départements où la FFEC est déjà présente.



La pratique régulière s'inscrit dans la durée puisque le taux de réinscription d'une année sur l'autre est d'environ 44%. La fidélisation est légèrement meilleure que celle classiquement observée dans le sport scolaire (pas de données dans les autres disciplines artistiques ou sportives hors scolaire). L'attrait du public pour les disciplines du cirque ne semble pas faiblir et très peu d'écoles (moins de 10%) considèrent que le manque d'engouement est un frein au développement de la pratique.

Les écoles de cirque

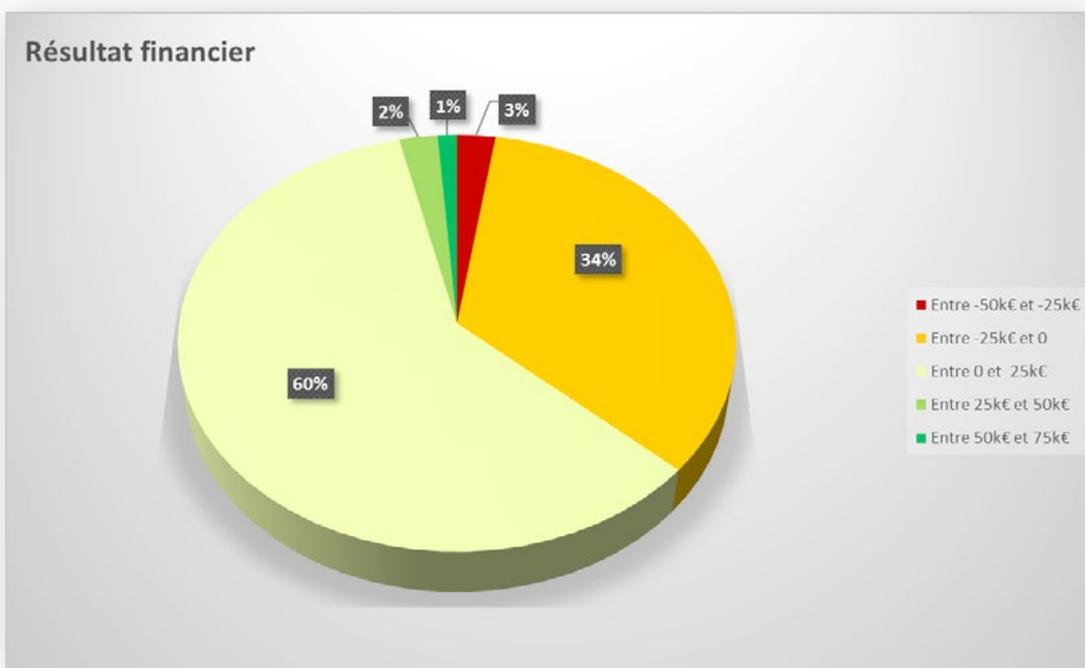
→ La taille des écoles du réseau est extrêmement variable (min 12 licenciés – max 1197 – moyenne 218 – médiane 158), la majorité des écoles ayant un effectif compris entre 100 et 400 licenciés. A noter que 45% des centres de formation ont plus de 400 élèves contre 12% des écoles pour lesquelles la pratique amateur est l'activité principale.



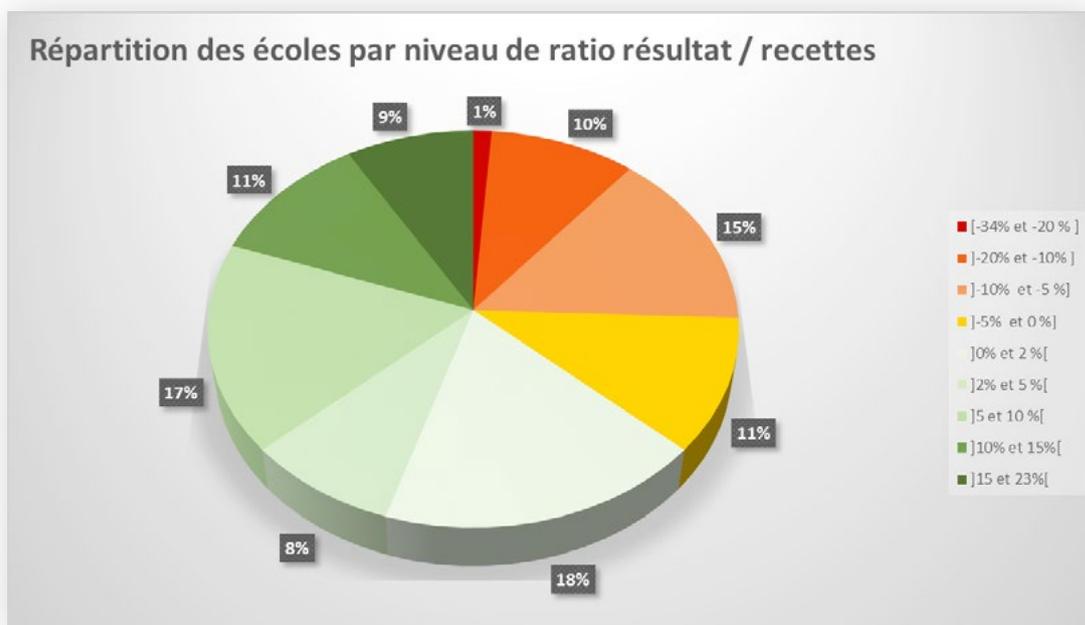
Situation financière

Pratique amateur

→ Les écoles dont la pratique amateur est l'activité principale pèsent un poids économique global d'environ 13 000k€. La moyenne de leurs recettes s'établit à environ 150k€ (médiane 104k€) avec de très fortes disparités (min 3k€ – max 900k€).



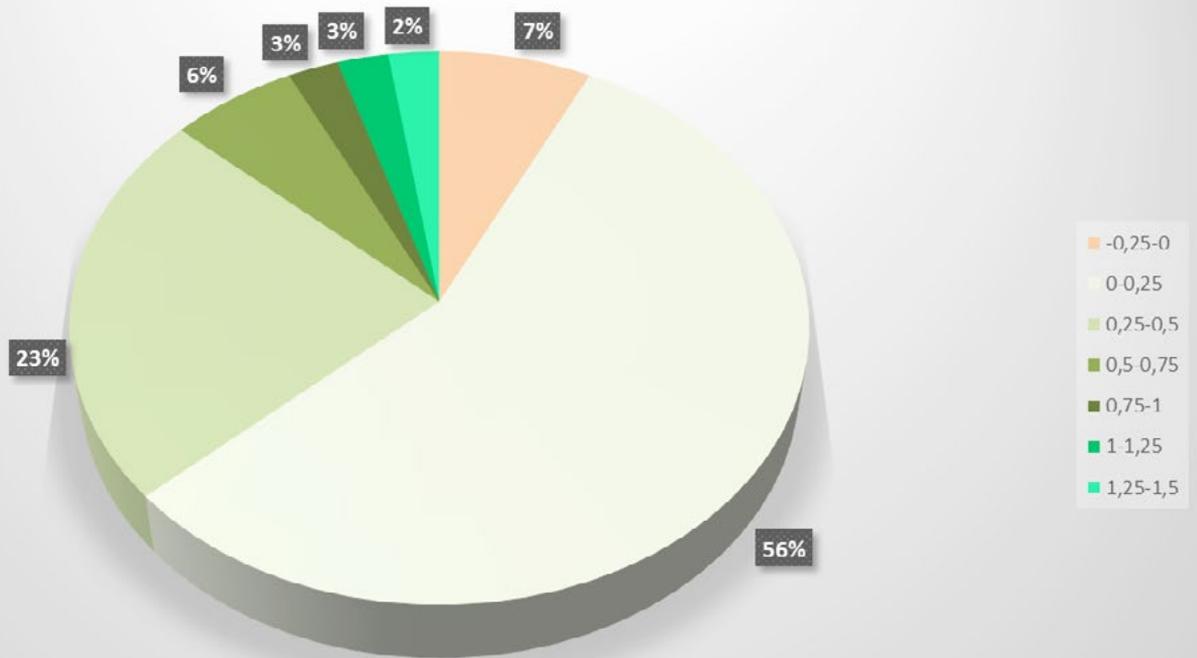
→ Une très large majorité réussit à dégager un résultat positif en dépit d'un très faible niveau de subventionnement. Cependant environ un tiers des écoles se trouve en situation de déficit. Le résultat moyen est d'environ 1,5k€ (min -40k€ – max : 55k€) et représente en moyenne 1,5% du montant des recettes.



→ Leur niveau de fonds propres est très faible (les 3/4 d'entre elles disposant de moins de 50k€).

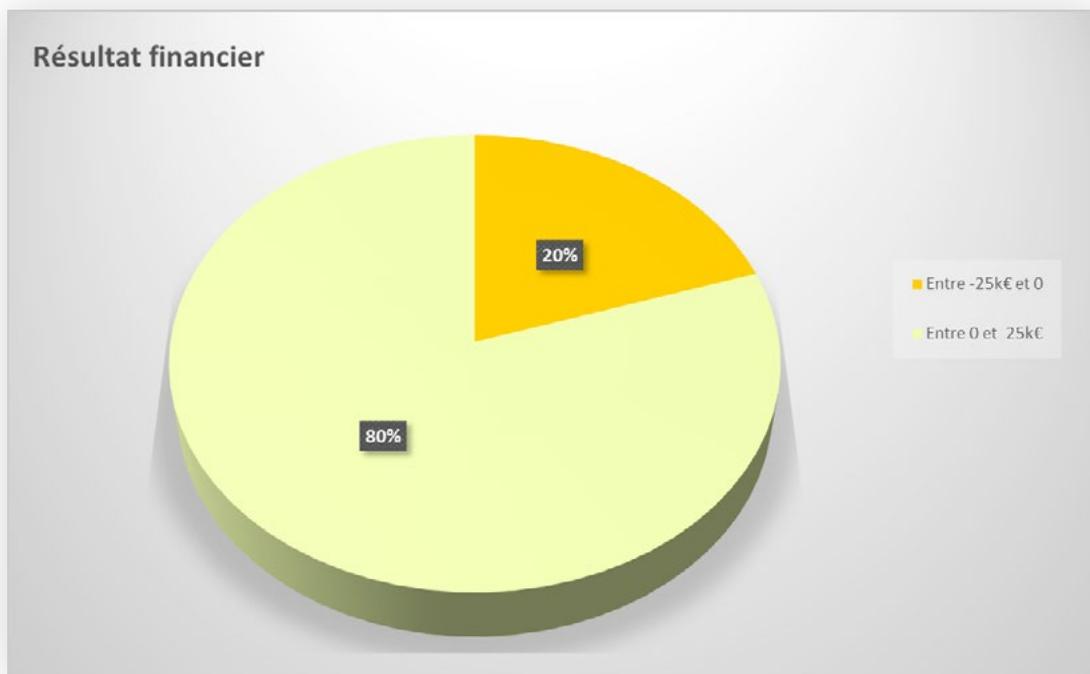
Près de 2/3 des écoles ont un niveau de fonds propres qui correspond au maximum à 25% de leurs recettes annuelles.

Répartition des écoles par niveau de ratio fonds propres / recettes

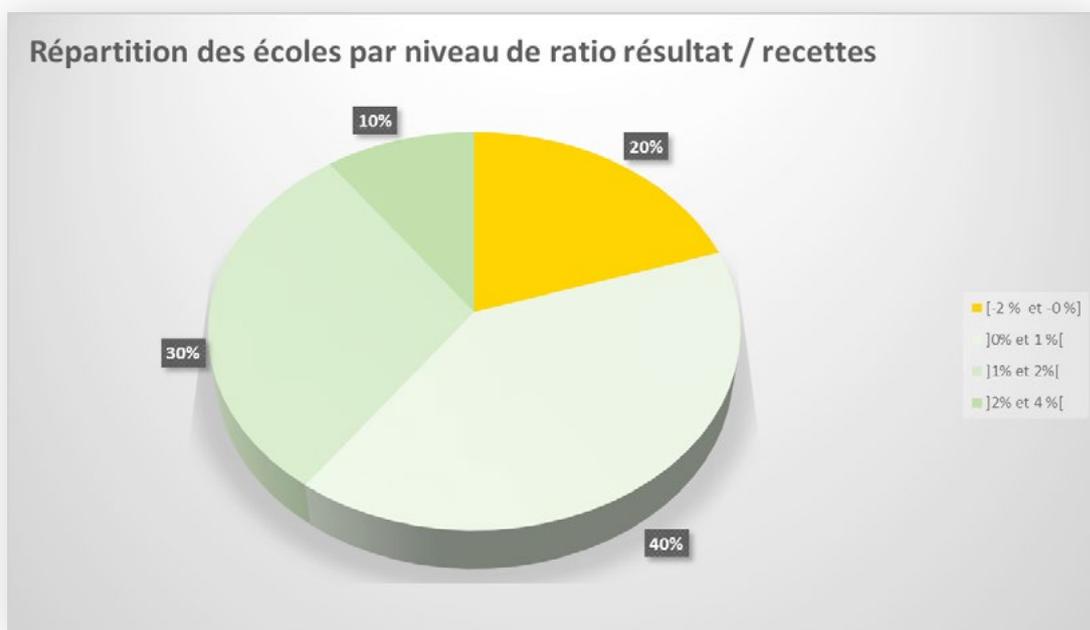


Formation professionnelle

→ Celles dont la formation professionnelle est l'activité principale pèsent un poids économique global d'environ 10 000k€. La moyenne de leurs produits s'établit à environ 976k€ (médiane 767k€) avec là aussi d'assez fortes disparités (min 268k€ – max 3 300k€).

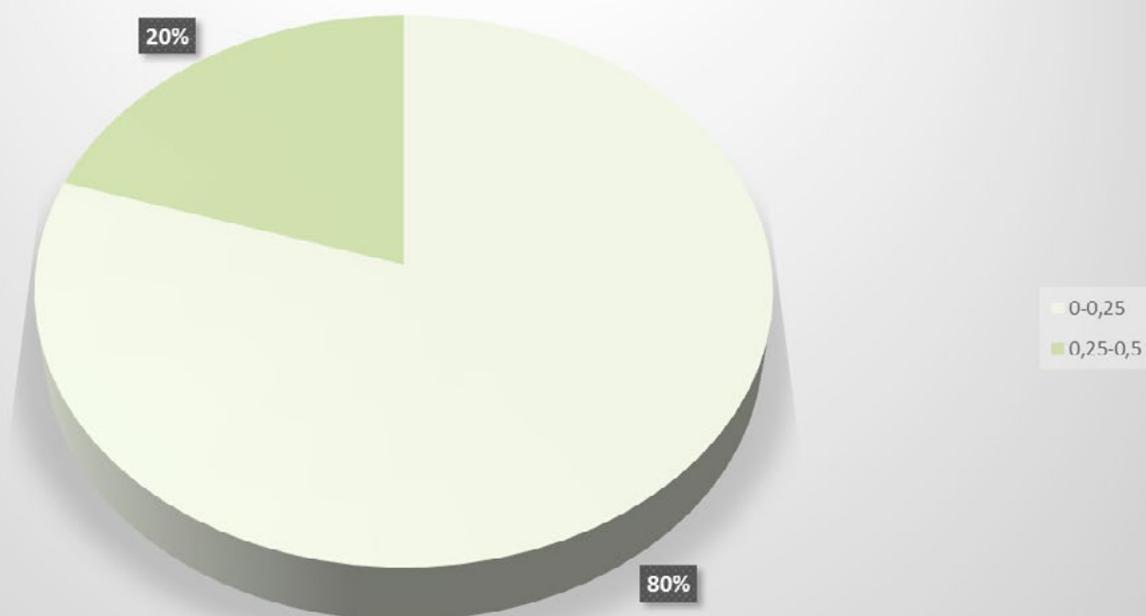


→ Le résultat moyen est d'environ 7k€ (min -11k€ – max 22k€) et représente en moyenne 2,5% du montant des recettes.



→ 60% d'entre-elles disposent de plus de 100k€ de fonds propres. Néanmoins leur situation n'est pas non plus extrêmement confortable puisque 80% des écoles ont un niveau de fonds propres qui correspond au maximum à 25% de leurs recettes annuelles.

Répartition des écoles par niveau de ratio fonds propres / recettes

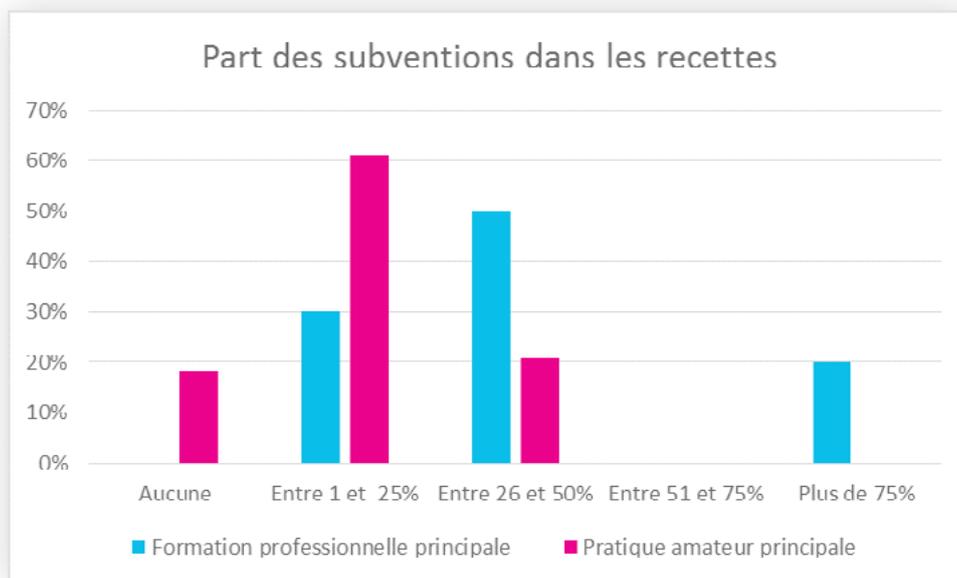


Subventions

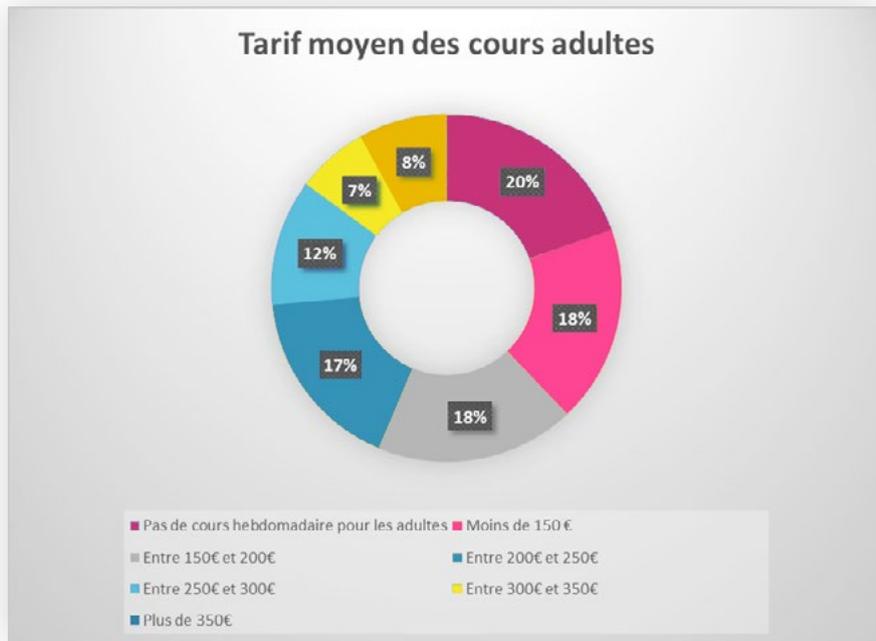
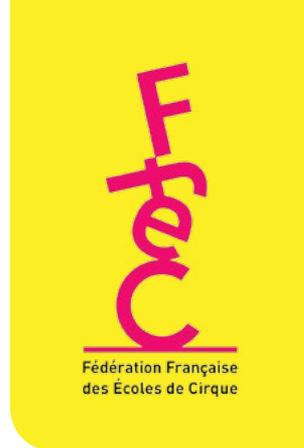
→ Le total des subventions directes perçues en 2014 (incluant les aides à l'emploi) dans les écoles ayant la pratique amateur ou la formation comme activité principale est d'environ 9 000k€.

→ Les écoles dont la pratique amateur est l'activité principale se caractérisent par une forte capacité d'autofinancement puisque pour 80% d'entre elles, la part des subventions directes (incluant les aides à l'emploi) représente moins de 25% du budget annuel. Cette part des subventions directes dans les recettes est très différente selon le type de structure ; celles dont la pratique amateur est l'activité principale reçoivent en moyenne 16% de subventions contre 49% pour les centres de formation professionnelle.

La moitié des écoles bénéficient d'une mise à disposition de locaux et cela modère le faible niveau de subventionnement direct.



Tarifs

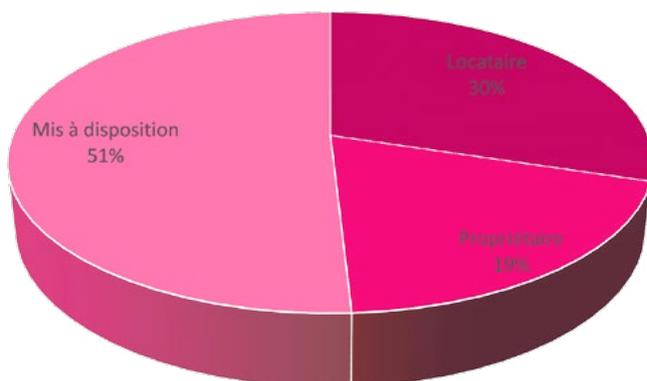
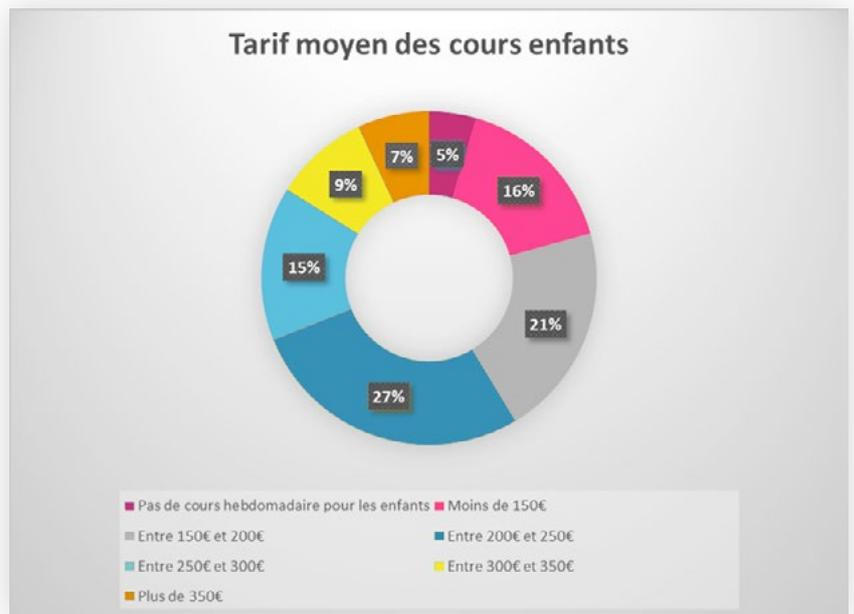


→ 67% des écoles pratiquent des tarifs inférieurs à 250€ annuel pour 1h30 de cours hebdomadaire et ceci pour les cours enfants comme pour les cours adultes.

→ Globalement les écoles cherchent à avoir une offre tarifaire la plus basse possible pour accueillir un large public.

Il n'y a pas de lien direct entre les tarifs pratiqués et le niveau de subventionnement direct des écoles.

Un niveau de tarif plus élevé s'explique souvent par des éléments contextuels propres à l'école (pression immobilière et coûts induits des écoles situées en milieu urbain, forme de droit commercial fiscalisée).



Situation des écoles vis à vis des locaux

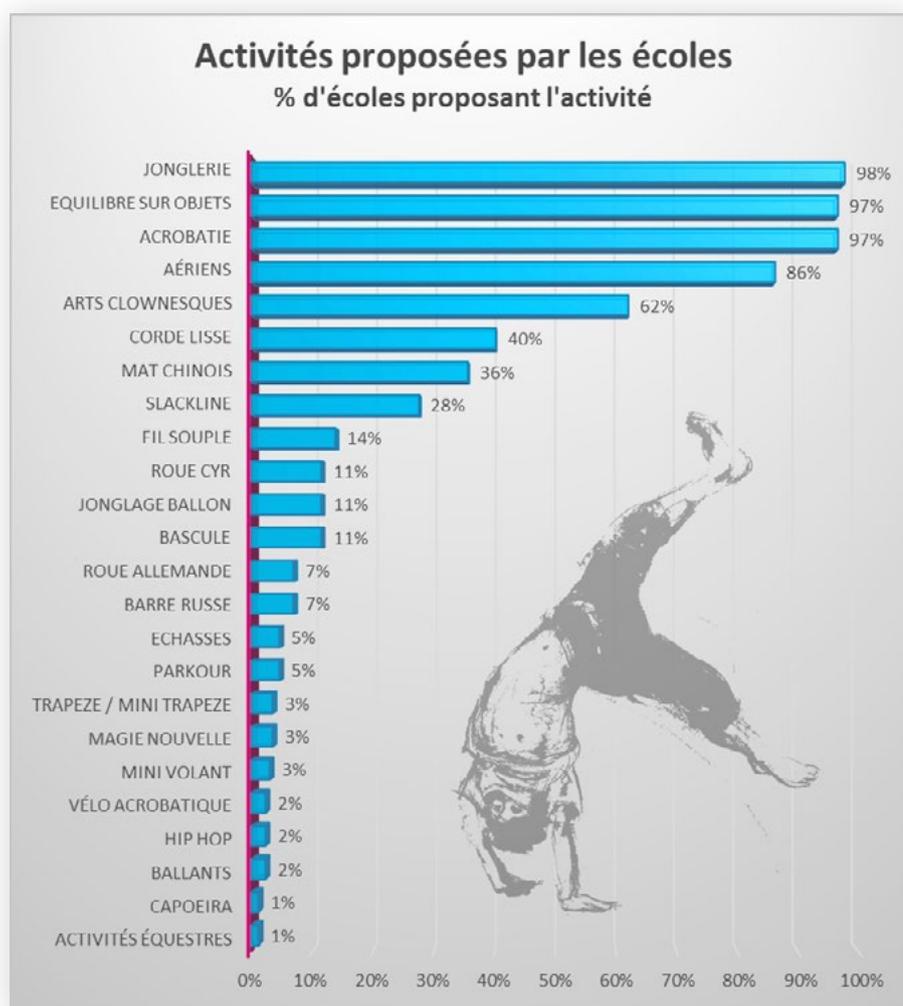
L'activité

Les écoles développent une activité de cours à l'année et de stages ponctuels et déclarent également pour la plupart d'entre elles (109 écoles sur 146) une activité de prestations. Pour l'ensemble des écoles cette activité concerne plus de 75 000 personnes.



Les disciplines

→ En cohérence avec le public des licenciés (60% de 6/12 ans) les écoles proposent quasi systématiquement les « fondamentaux » du cirque (acrobatie, équilibre sur objets et jonglerie) mais de nombreuses autres activités sont proposées (moyenne 6 – min 1 – max 14). D'autres pratiques émergent avec de nouvelles activités (slackline, jonglage ballon, parkour) mais également des activités à compétences techniques particulières et à contextes spécifiques (équipement, espace, transmission,...) qui pour ces dernières sont principalement enseignées dans les centres de formation.



Les actions vers des publics spécifiques

→ La plupart des écoles mettent en œuvre des activités dédiées à des publics spécifiques.

Des activités « petite enfance » sont pratiquées dans près de 2/3 des écoles et représentent un volume horaire et un nombre de pratiquants important. L'implication des écoles pour les interventions à caractère social se traduit par la mise en place d'activités à destination des personnes handicapées dans plus de 60% des écoles.

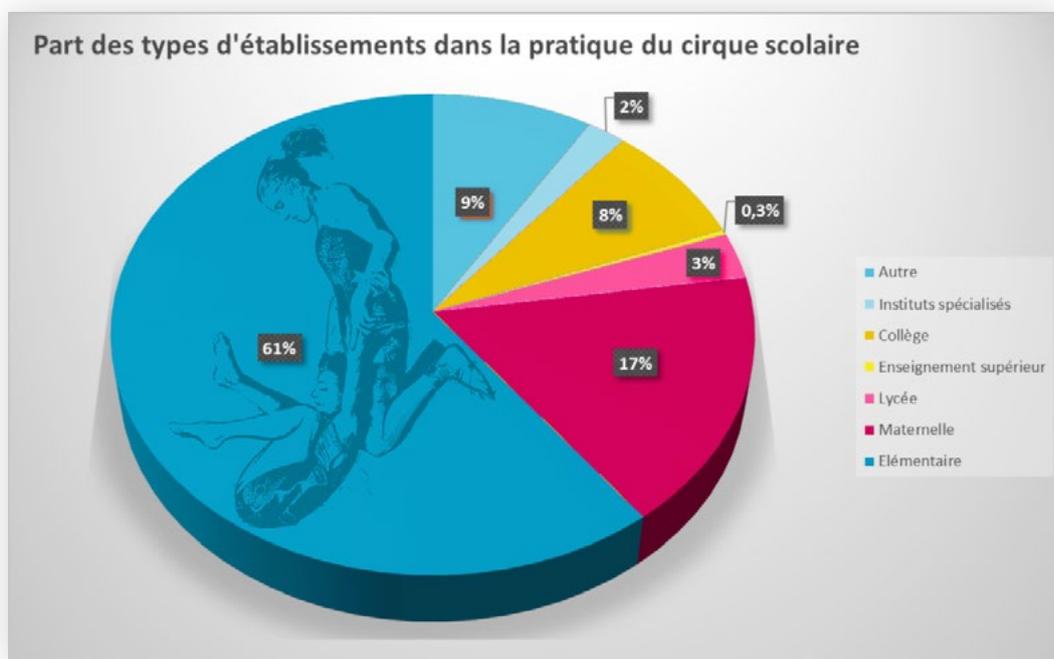
- 62% des écoles ont mené des actions auprès du public « personnes handicapées»
- 61% des écoles ont mené des actions auprès du public « petite enfance»
- 32% des écoles ont mené des actions auprès du public « personnes en difficulté sociale»
- 13% des écoles ont mené des actions auprès du public « personnes hospitalisées»
- 10% des écoles ont mené des actions auprès du public « personnes âgées»
- 8% des écoles ont mené des actions auprès du public « personnes en détention»

→ Au regard des résultats on peut considérer que les écoles sont réactives vis-à-vis de la demande et touchent différents publics. Il reste toutefois certains secteurs d'activités à explorer.

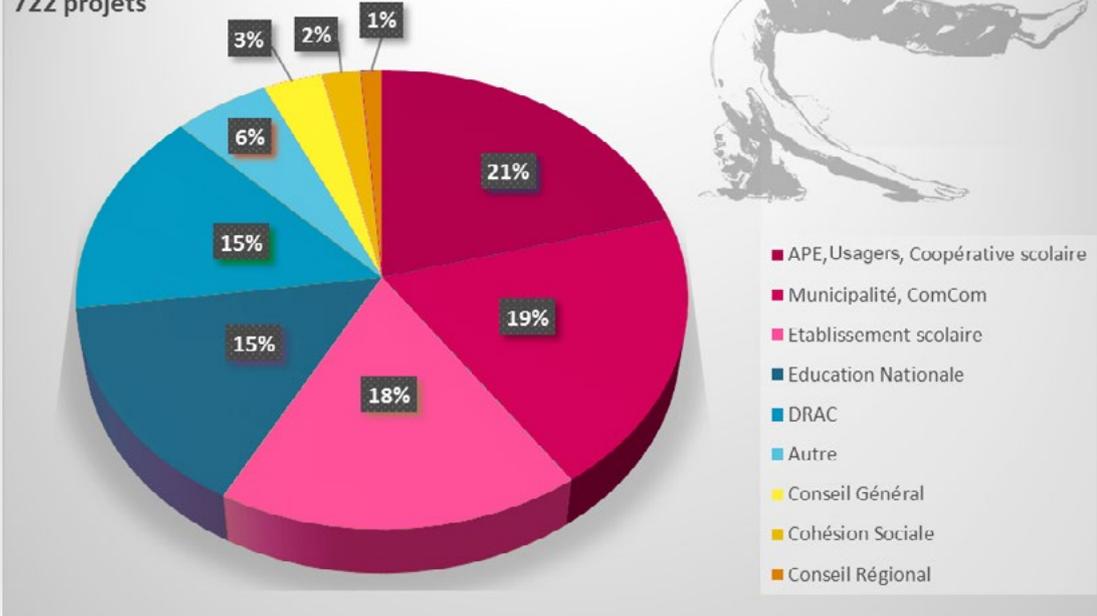


L'activité scolaire

→ Elle représente un volume horaire important (36 000 heures) permettant de toucher un grand nombre d'élèves (50 000 élèves concernés). Sans surprise et en cohérence avec le public « traditionnel » des écoles de cirque les activités scolaires touchent très majoritairement (88%) des élèves de l'école primaire.



Financement des projets
722 projets



Le financement des projets provient souvent de sources multiples, la majorité des fonds sont apportés par les usagers, les municipalités ou les communautés de communes.

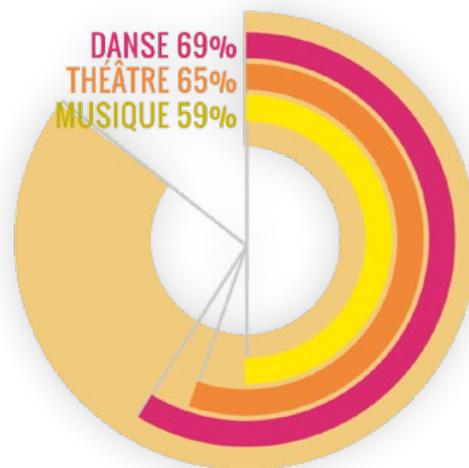
Les écoles de cirque ont su ou dû s'adapter aux aménagements des rythmes scolaires. 83% d'entre elles ont mené des actions dans ce cadre.

L'artistique

L'enquête en ligne a permis de montrer une forte volonté des écoles de favoriser l'ouverture artistique, la rencontre avec l'œuvre et leurs acteurs.

Intégration des arts frères

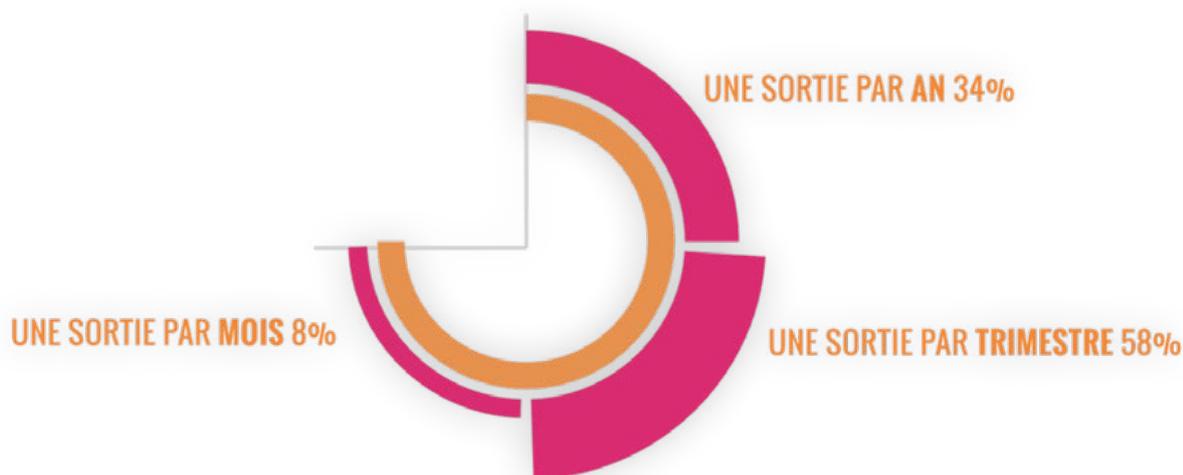
Les arts frères sont présents dans les écoles, 85% d'entre elles déclarent les intégrer dans leurs pratiques.



L'ouverture des écoles vers les arts frères apparaît très clairement et ceux-ci sont présents dans la pratique pédagogique des écoles. Dans 82% des cas ces temps d'activités sont encadrés par un intervenant cirque et non par un intervenant spécialisé dans la discipline. On parle ici d'utilisation d'un outil artistique complémentaire comme appoint à une démarche pédagogique.

Sorties culturelles

75% des écoles organisent des sorties spectacles ou des actions pour assister à des répétitions publiques ou à des travaux en cours. Ces sorties sont inscrites dans le projet pédagogique dans 88% des cas. Compte tenu des écoles non-répondantes, il est probable que ces chiffres soient plus importants sur l'ensemble des écoles adhérentes.



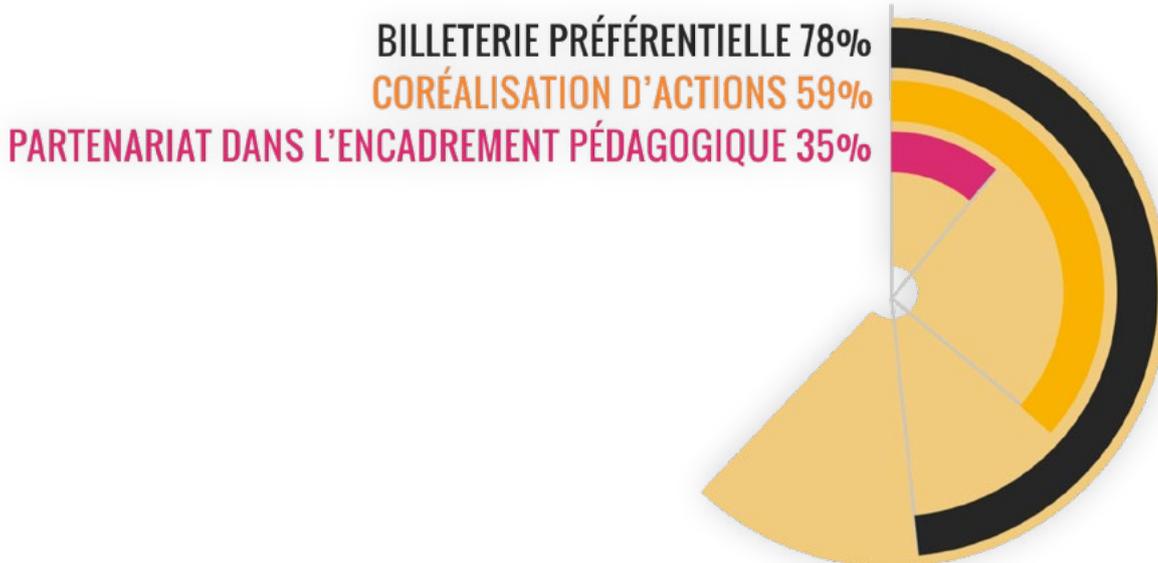
Activités organisées par l'école

- 86% des écoles organisent la diffusion d'information concernant les spectacles et la vie circassienne ou artistique locale
- 67% des écoles organisent des négociations de tarifs pour les spectacles et la vie circassienne ou artistique locale
- 52% des écoles organisent la diffusion de spectacles amateurs (autres que les spectacles de fin de cursus ou de saison)
- 34% des écoles organisent l'accueil en résidence de création
- 20% des écoles organisent la programmation de spectacles d'artistes professionnels

Là-aussi, compte tenu des non-répondants, il est probable que l'implication des écoles dans la vie artistique locale soit encore plus grande.

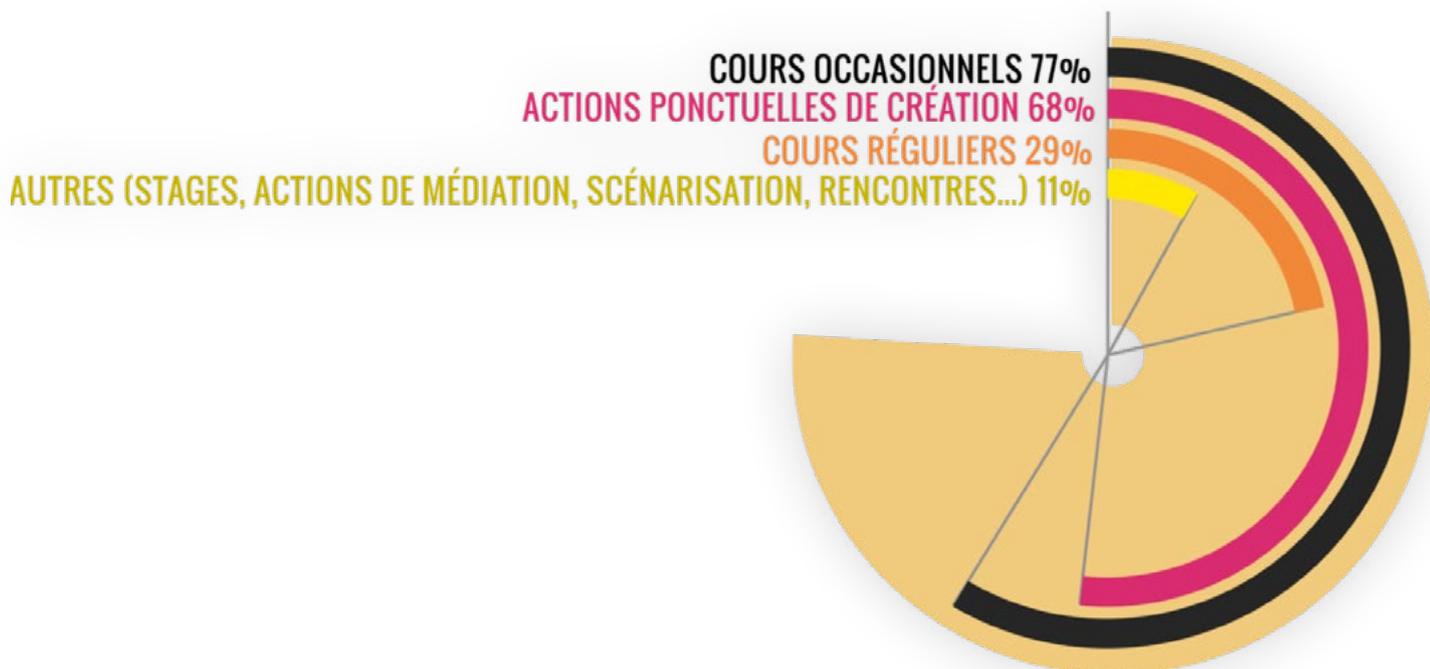
Relations avec un lieu de diffusion ou de création

62% des adhérents sont en relation avec une scène conventionnée cirque, un pôle cirque ou une autre salle de spectacles sur leur territoire.



Intervention des artistes

Des artistes interviennent dans 76% des écoles, 370 artistes sont intervenus dans les 87 écoles ayant répondu à l'enquête.

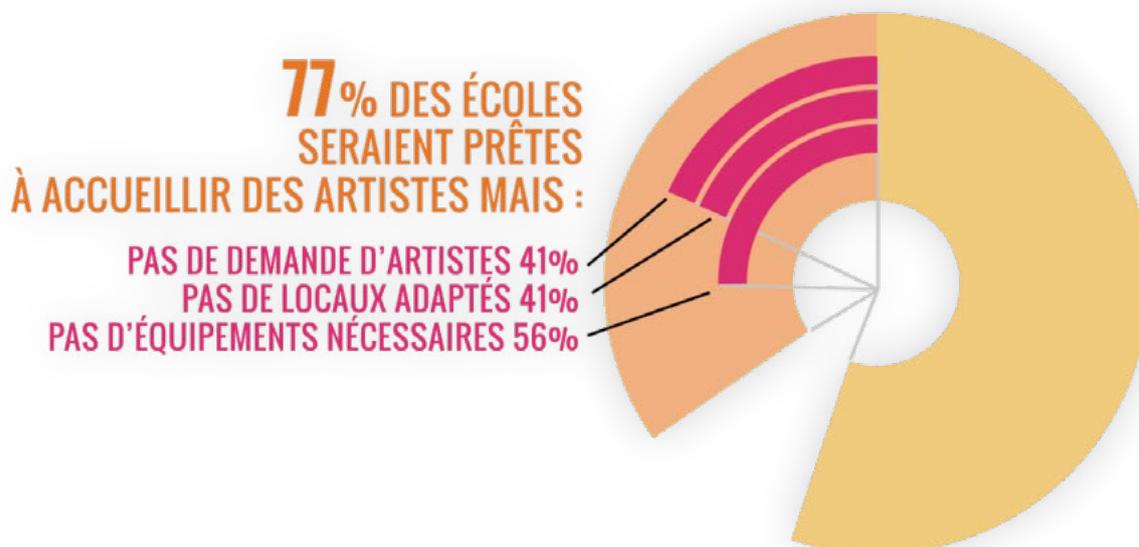


Accueil pour l'entraînement des artistes

55% des écoles accueillent des artistes pour l'entraînement (595 artistes accueillis en 2014 dans les 87 écoles ayant répondu à l'enquête). Cet engagement sur l'accueil des artistes pour l'entraînement est durable puisque les écoles accueillent des artistes en moyenne depuis plus de 10 ans.

Là également, les écoles non répondantes auraient sans aucun doute augmenté ce chiffre.

Lorsque les écoles n'accueillent pas d'artiste c'est souvent en raison d'un problème de local ou d'équipements.



L'international

Pour la Fédération, l'activité internationale est un point d'attention important (elle est l'un des membres fondateurs d'EYCO (European Youth Circus Organisation) et membre associée de la FEDEC (Fédération Européenne des Ecoles de Cirque Professionnelles)). La participation des écoles à des actions internationales reste limitée et peu d'évènements organisés correspondent à un échange croisé d'élèves, il s'agit plus souvent de participations à des évènements ponctuels.

- En 2014, 164 élèves et 46 intervenants ou dirigeants des 87 écoles de cirque répondantes à l'enquête en ligne ont participé à des évènements internationaux.
- Les actions à l'international pour les élèves concernent 14% des écoles et 15% des écoles pour les dirigeants ou intervenants.
- 9% des écoles ont participé à des actions internationales à la fois pour les élèves et pour les intervenants/dirigeants.
- 11% des écoles ont des partenaires internationaux, il existe une très forte différence entre les centres de formation (44% ont développés des partenariats internationaux) et les écoles ayant la pratique amateur comme activité principale (9%).
- 20% des écoles connaissent des dispositifs européens de financement.
- Quand les dispositifs sont connus ils sont souvent utilisés puisque 65% des 20% d'écoles connaissant des dispositifs de financement européens en ont sollicités.
- Les dispositifs les plus cités sont :
 - Alcotra
 - Erasmus
 - FEADER
 - FEDER FSE
 - Jeunesse en action

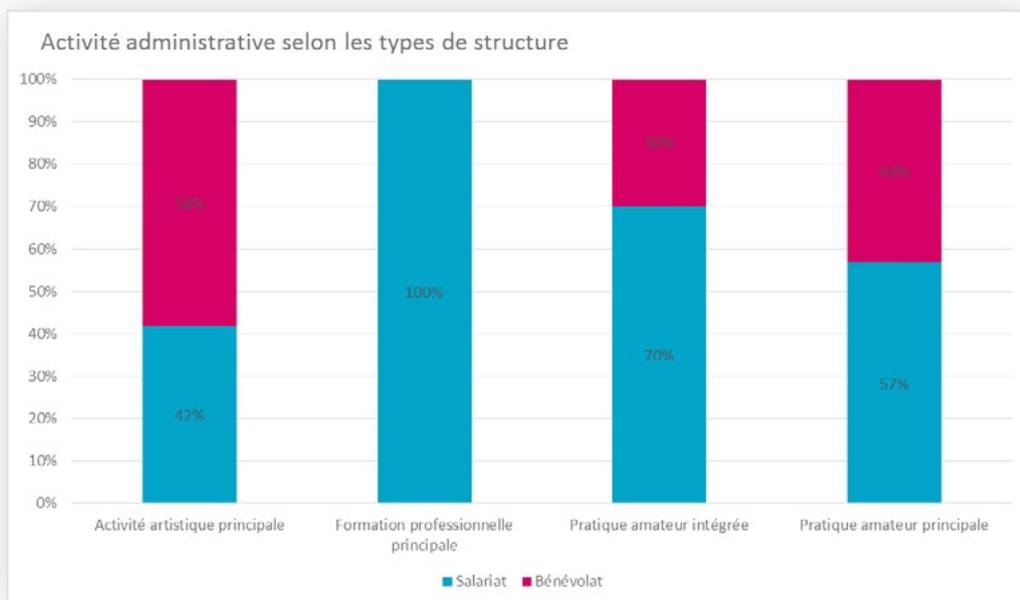


Les ressources humaines

Ressources administratives et techniques

→ Plus de 350 personnes sont impliquées dans la gestion administrative et technique des écoles dont 33 % de bénévoles. Les écoles emploient 227 salariés qui représentent environ 160 ETP. 81% des salariés administratifs sont employés en CDI. Le recours à des contrats aidés est de 22 %. L'âge moyen des salariés est de 41 ans avec une ancienneté moyenne de plus de 8 ans.

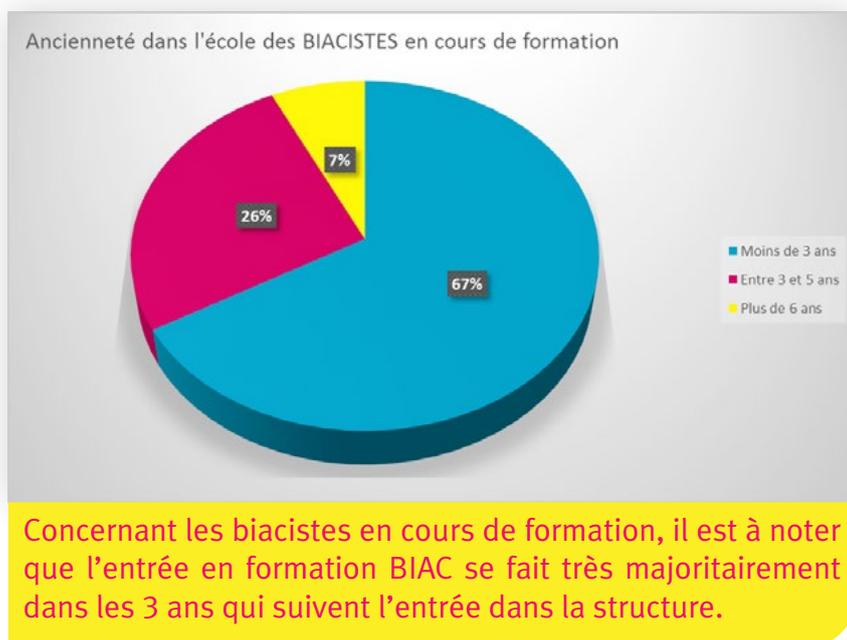
La part du bénévolat dans la gestion administrative diffère énormément selon les types de structure :

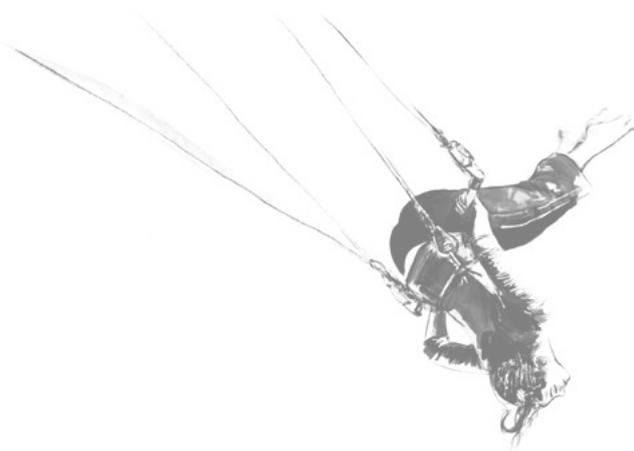


Ressources pédagogiques

→ Plus de 700 personnes participent à l'animation pédagogique dont 11 % de bénévoles. Les écoles emploient 563 salariés qui représentent environ 284 ETP. 53% des salariés pédagogiques sont employés en CDI. Le recours à des contrats aidés est de 17%. L'âge moyen des salariés est de 36 ans avec une ancienneté moyenne d'environ 6 ans.

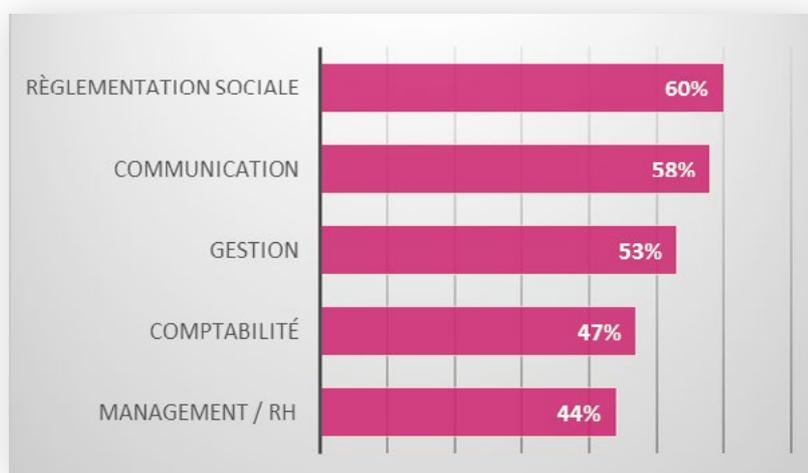
Dans la population des animateurs salariés des écoles agréées, 85 % disposent d'une qualification cirque, d'une qualification voisine (CAPES, BEATEP, BPJEPS autre activité que cirque,...) ou sont en cours de formation au BIAC ou BPJEPS.





Formations suivies par des membres de l'équipe administrative

- 39% des écoles ont envoyé au moins un salarié ou bénévole en formation en 2014. La formation à l'outil de gestion (Résocirk) suivie par la plupart des écoles a été volontairement écartée pour ne pas augmenter artificiellement le nombre des personnes envoyées en formation.
- Dans 74 % des cas les formations ont bénéficié d'un financement par un fonds de formation.
- 32% des formations sont financées par les écoles (intégralement ou en en cofinancement).
- 52% des écoles estiment avoir des besoins en formation administrative, les thèmes cités sont les suivants :



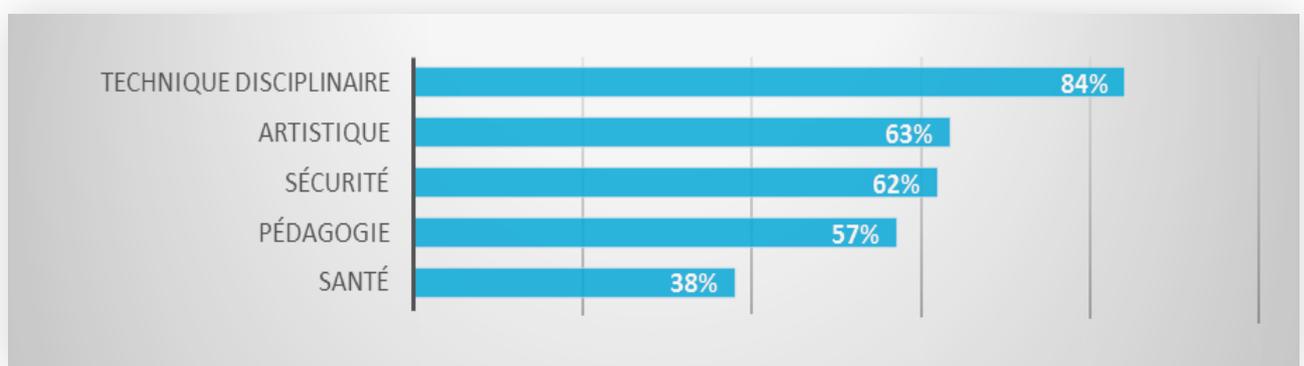


Formations suivies par des membres de l'équipe pédagogique

- 57% des écoles ont envoyé au moins un salarié ou bénévole de l'équipe pédagogique en formation
- Dans 78 % des cas les formations ont bénéficié d'un financement par un fonds de formation
- 47% des formations sont financées par les écoles (intégralement ou en en cofinancement)
- Les thèmes ayant donné lieu à des formations sont (par ordre d'importance) :
 - ARTS DU CIRQUE (formation qualifiante, pédagogie, technique cirque ou techniques transversales)
 - TECHNIQUE/SECURITE
 - ANIMATION GENERALE/ADAPTATION
 - ADMINISTRATION

On constate à travers la formation administrative de membres de l'équipe pédagogique que pour de nombreuses structures la polyvalence est nécessaire pour assurer le fonctionnement de la structure.

- 72% des écoles estiment avoir des besoins en formation pédagogique, les thèmes cités sont les suivants :



Recrutement

46 % des écoles déclarent avoir rencontré des difficultés dans leur recrutement et citent les raisons suivantes :



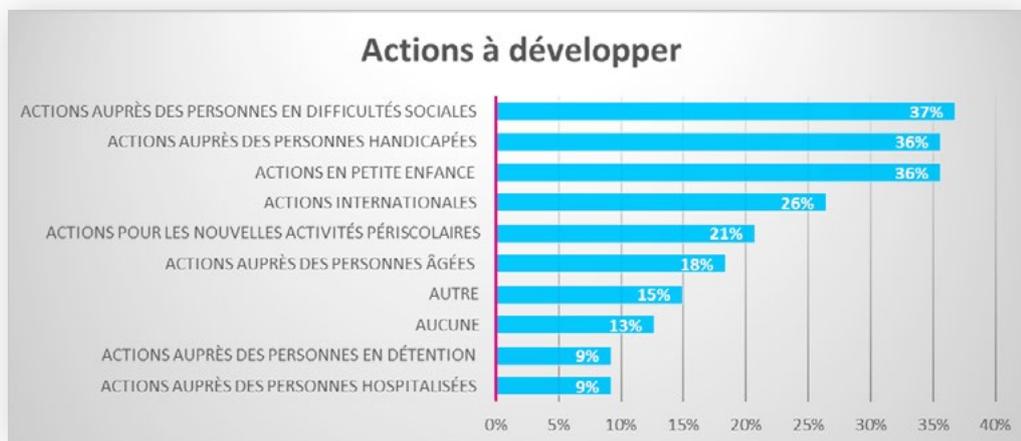
Un point peut sembler de prime abord paradoxal, les écoles pointent des difficultés à recruter du personnel qualifié et les centres de formation signalent une difficulté à remplir certaines formations qualifiantes. Il est probable que pour les écoles le souhait s'oriente davantage sur le fait de disposer directement au moment de l'embauche de personnel qualifié plutôt que d'envoyer leur personnel en formation.

En effet, le réseau est constitué d'un grand nombre de petites structures qui ne sont pas forcément en mesure d'amortir les fluctuations d'activités liées au départ en formation du personnel.



Actions à développer

Les écoles souhaitent pour la plupart développer des actions déjà en œuvre. La dimension d'engagement social semble assez présente dans les préoccupations des écoles.



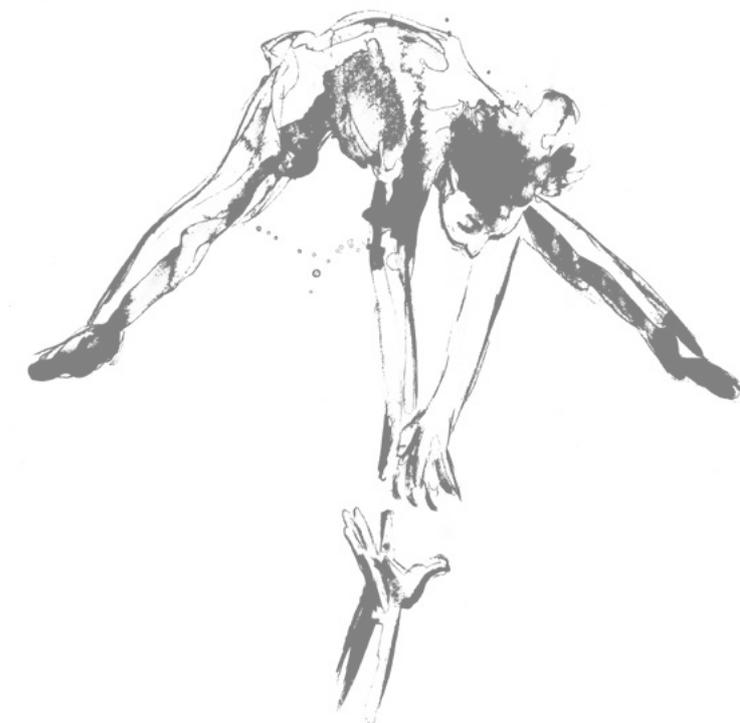
Freins au développement

Les trois freins principaux mentionnés par les écoles dans le développement de la pratique du cirque sont :

- Le manque de locaux dédiés (59%)
- La concurrence d'autres activités (25%)
- Les tarifs trop élevés des cours (25%)

Conclusion

Cette enquête montre un réseau hétérogène (diversité des budgets, du nombre de licenciés, de la place de l'activité de pratique amateur dans l'entité,...) mais dynamique qui a fait de réels progrès de structuration et de formation de son personnel. Les écoles affichent une forte proximité avec leur public, une volonté de participer à la démocratisation culturelle et de favoriser la rencontre artistique.





FEDERATION FRANCAISE DES ECOLES DE CIRQUE

13 rue Marceau - 93100 Montreuil

www.ffec.asso.fr

01 41 58 22 30

accueil@ffec.asso.fr



Fédération Française
des Écoles de Cirque